

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 03230
Numéro SIREN : 443 055 215
Nom ou dénomination : VIGEO

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt 23036

SAS VIGEO

40 rue Jean-Jaurès

93170 BAGNOLET

SIRET : 44305521500018

NAF : 7022Z

Comptes Annuels Arrêtés

Au 31/12/2020

Copie certifiée conforme

VIGEO SAS

Tour Cityscope - 3 rue Franklin

93100 Montreuil - France

+ 33 1 55 82 32 40

RCS BOBIGNY 443 055 215 - APE/NAF 7022Z

Société par Actions Simplifiée au Capital de 14 362 235 €

BILAN ACTIF

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 395 267	2 054 363	340 903	442 272
Fonds commercial	2 385 036	872 036	1 513 000	1 513 000
Autres immobilisations incorporelles	6 831		6 831	134 025
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	760 517	376 080	384 437	185 800
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	3 600		3 600	
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 470 923	6 104 834	1 366 089	1 353 895
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	77 914		77 914	77 914
Prêts	140 858		140 858	123 596
Autres immobilisations financières	194 975		194 975	97 438
TOTAL (I)	13 435 920	9 407 313	4 028 608	3 927 940
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	34 115		34 115	10 086
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	11 024 140	46 139	10 978 001	7 996 717
Autres	585 548		585 548	1 237 512
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	4 470 024		4 470 024	2 620 349
<i>Charges constatées d'avance</i>	147 317		147 317	289 084
TOTAL (II)	16 261 144	46 139	16 215 006	12 153 748
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)	21 462		21 462	8 879
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	29 718 527	9 453 451	20 265 075	16 090 568

BILAN PASSIF

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :14362235	14 362 235	14 362 235
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 612 226	3 612 226
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	1 548	1 548
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	287 240	287 240
- Autres réserves		
Report à nouveau	(10 519 052)	(5 744 856)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(5 237 765)	(4 774 196)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 506 432	7 744 197
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	101 866	26 221
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	101 866	26 221
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 209	1 207
Emprunts et dettes financières diverses	5 182 471	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	671 048	110 045
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 435 712	4 036 477
Dettes fiscales et sociales	2 674 868	2 855 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	481 052	283 322
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 210 367	1 032 726
TOTAL (III)	17 656 726	8 319 334
Écarts de conversion passif (IV)	51	816
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	20 265 075	16 090 568

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2020
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 131 204	8 591 919	13 723 122	11 352 165
Chiffre d'affaires Net	5 131 204	8 591 919	13 723 122	11 352 165
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			279 847	1 045 801
Autres produits			209	3 396
TOTAL (I)			14 003 179	12 401 362
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			9 195 553	7 768 164
Impôts, taxes et versements assimilés			340 048	233 742
Salaires et traitements			6 728 833	6 482 777
Charges sociales			2 413 930	2 303 146
Dotations aux amortissements sur immobilisations			358 679	333 281
Dotations aux provisions sur immobilisations				30 000
Dotations aux provisions sur actif circulant				15 000
Dotations aux provisions pour risques et charges			64 695	15 000
Autres charges			10 362	5 891
TOTAL (II)			19 112 102	17 172 001
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(5 108 923)	(4 770 638)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				3 408
Autres intérêts et produits assimilés				15 604
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 188	20 291
Différences positives de change			36 151	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			47 338	39 303
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			22 171	11 221
Intérêts et charges assimilés			2 437	146
Différences négatives de change			87 638	34 529
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			112 246	45 895
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(64 908)	(6 592)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(5 173 831)	(4 777 231)

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 135	7 192
Sur opérations en capital	30 864	13 981
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)	31 999	21 173
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 654	3 665
Sur opérations en capital	78 599	3 830
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL (VIII)	80 253	7 495
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(48 254)	13 678
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	15 680	10 644
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 082 516	12 461 839
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	19 320 281	17 236 035
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(5 237 765)	(4 774 196)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31/12/2020

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 20 265 075 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 5 237 765 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

=====
=====

SOMMAIRE

1. ÉLÉMENTS ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS	8
1.1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	8
1.2 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	8
2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	8
2.1 CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES	8
2.2 RÈGLES D'ÉVALUATION	8
2.21 LE FONDS DE COMMERCE	8
2.22 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	9
2.23 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	9
2.24 TEST DE DÉPRÉCIATION.....	9
2.25 CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS.....	9
2.26 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT.....	10
2.27 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMPTABILISATION DES CONTRATS	10
2.28 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11
2.3 CONVERSION DES MONNAIES	11
2.4 CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION	11
2.5 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ	11
3. NOTES SUR LE BILAN.....	12
3.1 ACTIF	12
3.11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	12
3.12 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	13
3.13 CRÉANCES.....	15
3.14 DISPONIBILITÉS ET CONCOURS BANCAIRES COURANTS.....	16
3.15 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	16
3.2 PASSIF	16
3.21 CAPITAUX PROPRES	16
3.22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	17
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	18
4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	18
4.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL.....	19
4.3 REPRISE DE PROVISION & TRANSFERTS DE CHARGES.....	19
4.4 RÉSULTAT FINANCIER	20
4.5 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	20
4.6 INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPÔT	20
5. AUTRES INFORMATIONS	21
5.1 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	21
5.2 RÉMUNÉRATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	21
5.3 HORS BILAN	22

1. ÉLÉMENTS ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. Face à cette crise sanitaire sans précédent, la direction a mise en œuvre toutes les mesures nécessaires pour permettre un fonctionnement sans heurts de la société et de ses filiales. Des protocoles sanitaires ont rapidement été mis en place pour protéger l'ensemble des salariés et limiter la propagation du virus.

Aucun autre événement n'a modifié les conditions d'intervention de la société.

1.2 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement notable n'a été relevé.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes annuels de la société ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions des articles L.123-12 à L.123-18 du Code de Commerce, et au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général modifié, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe suivant, « Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application » ;
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 RÈGLES D'ÉVALUATION

2.2.1 LE FONDS DE COMMERCE

Il est constitué des éléments incorporels qui concourent au maintien ou au développement de l'activité et qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

Le fonds de commerce dont la durée d'utilisation (après analyse par la direction) n'est pas limitée, fait l'objet d'un test de dépréciation.

Une provision pour dépréciation définitive est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.

La valeur actuelle du fonds de commerce acquis lors de la fusion avec la société ARESE, est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

En raison des modifications réglementaires des normes comptables françaises, la valeur d'utilité du fonds de commerce ARESE, n'est plus déterminé par référence aux chiffres d'affaires générés par les contrats clients existant lors d'absorption. Elle est désormais

déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (cf. 2.24 Test de dépréciation).

2.22 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels	L	3 Ans
Agencements et aménagements	L	10 Ans
Matériel de transport	L	Sans objet
Matériel informatique	L	3 Ans
Matériel de bureau	L	3 à 10 Ans
Mobilier	L	5 à 10 Ans

2.23 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles sont constituées essentiellement des titres de participation, des dépôts et cautionnements versés, et des prêts. Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

2.24 TEST DE DÉPRÉCIATION

Les immobilisations financières et le fonds de commerce font l'objet une fois par an (ou en cas d'indice de perte de valeur) d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable.

La valeur actuelle des titres de participation et du fonds de commerce est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôts. Ce calcul s'appuie sur une valorisation du groupe basée sur un budget 2021 accompagné d'une extrapolation sur les 2 années suivantes. Les flux de trésorerie au-delà de la troisième période sont extrapolés avec un taux de croissance à l'infini de 1%. Le coût moyen pondéré du capital utilisé est fixé à 7%. Le budget a été réalisé conjointement avec la direction et un candidat à une prise de participation majoritaire dans le capital de la société. Les hypothèses sous-tendant les prévisions budgétaires reposent sur des synergies attendues et sur des intentions affichées par les deux parties.

La valeur d'utilité affectée à chacun des actifs testés est déterminée par sa contribution au chiffre d'affaires Groupe et ce en raison d'une offre commerciale et d'une force de production totalement intégrées au niveau du Groupe.

Si la valeur comptable des titres de participation excède leur valeur recouvrable, ils sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur actuelle.

2.25 CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS

Le montant des factures à établir est valorisé en fonction de l'échéance du terme (échu ou à échoir) au moment de la clôture de l'exercice pour les contrats Investisseurs.

Pour les missions d'audit (Émetteurs), le montant de la facture à établir est calculé à l'avancement. Il est égal au prix total de la mission multiplié par le rapport du temps passé

par les auditeurs au temps total prévu pour la mission.

Les frais engagés non encore répercutés aux clients ont été également constatés en facture à établir.

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque le recouvrement est improbable.

2.26 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les plus ou moins-values sur cessions des valeurs mobilières de placement sont évaluées en application de la méthode « premier entré premier sorti ».

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation (valeur liquidative) à la clôture de l'exercice vient à être inférieure au prix d'acquisition, une provision est constituée.

2.27 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMPTABILISATION DES CONTRATS

Les contrats de services se répartissent en deux familles :

- **Émetteurs (Audit)** : les contrats au forfait qui sont facturés lors d'étapes prédéfinies et dont le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés suivant la méthode de l'avancement des travaux. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Si des incertitudes existent concernant l'acceptation par le client, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur du temps passé. Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût de production et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux ;
- **Investisseurs** : les contrats à prix fixe facturés lors d'étapes prédéfinies et dont le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés sur base des services rendus. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec les services rendus.

De façon plus générale, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Si le résultat réestimé d'un contrat est déficitaire, la perte à terminaison est systématiquement provisionnée dans le poste provisions pour risques et charges.

Les prestations facturées par le Groupe à ses clients mais non encore réalisées sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les paiements partiels reçus sur contrats, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés en avances et acomptes reçus au passif.

Les prestations facturées à la société par des prestataires externes sont comptabilisées en charges constatées d'avance si elles ne sont pas encore réalisées.

Le chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de l'avancement repose sur l'estimation des coûts à terminaison d'un contrat. Cette estimation est susceptible d'être modifiée lors des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements de chiffre d'affaires et éventuellement des provisions pour pertes à terminaison.

2.28 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

2.3 CONVERSION DES MONNAIES

La société VIGEO France intègre dans ces comptes une succursale basée au Maroc dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro. Les actifs immobilisés de cette entité sont convertis en euro au cours de change historique. Les autres actifs et passifs sont convertis en euro au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en charges ou produits financiers.

2.4 CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.5 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La société établissant les comptes consolidés au niveau mondial est Moody's Corporation située au 7 World Trade Center, 250 Greenwich Street, New York, NY 10007, USA

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 ACTIF

3.11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

Situation et mouvements Rubriques		Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
		A	B	C	D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement	-			-
	Fonds Commercial	2 385 036			2 385 036
	Total 1	2 385 036	-	-	2 385 036
	Autres immobilisations incorporelles	2 201 116	194 151		2 395 267
	Immobilisations incorporelles en cours	134 025		127 194	6 831
Total 2	2 335 141	194 151	127 194	2 402 098	
Immo corporelles	Immobilisations corporelles	-			-
	Installations techniques & Mat et outillage	88 743		88 743	-
	Installations, agencements & aménagements	210 937	90 320	105 506	195 750
	Matériel de bureau et d'informatique	433 014	166 440	46 682	552 772
	Mobilier	129 990	11 996	129 990	11 996
	Avances et acomptes	-	3 600		3 600
	Total 3	862 684	272 355	370 922	764 117
Total (1 + 2 + 3)		5 582 861	466 506	498 116	5 551 251

Concernant le fonds de commerce de 2 385 036 €, il a été constitué à la suite de la fusion absorption d'ARESE par VIGEO le 01 avril 2003.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des développements informatiques réalisés par des prestataires externes. Au cours de l'exercice, trois projets d'une valeur de 95 K€ ont été achevés et virés au poste d'immobilisations « Logiciels ».

Tableau des amortissements et des dépréciations

Situation et mouvements Rubriques		Amortissements cumulés au début de	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amort. de l'exercice	Amortissements cumulés à la
		A	B	C	D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement				-
	Fonds commercial	872 036			872 036
	Total 1	872 036	-	-	872 036
	Autres immobilisations incorporelles	1 758 844	295 519		2 054 363
	Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Total 2	1 758 844	295 519	-	2 054 363	
Immo corporelles	Immobilisations corporelles	-			-
	Installations techniques & Mat et outillage	88 743		88 743	-
	Installations, agencements & aménagements	150 361	14 087	103 014	61 434
	Matériel de bureau et d'informatique	315 863	47 062	48 472	314 452
	Mobilier	121 917	3 235	124 959	193
	Total 3	676 884	64 383	365 187	376 080
Total (1 + 2 + 3)		3 307 764	359 902	365 187	3 302 479

Les résultats du test de dépréciation réalisé sur le fonds de commerce ARESE n'ont pas entraîné de dotation pour dépréciation.

Test de sensibilité pour la valorisation du fonds de commerce ARESE

Les hypothèses opérationnelles sont celles qui ont été utilisées pour l'établissement du business plan 2020.

Les calculs de valorisation ont été faits en suivant la méthode DCF, avec les paramètres suivants :

- WACC : 7.0% ;
- Taux de croissance à l'infini : 1.0%.

3 séries de test croisés de sensibilité ont été menées :

- **Série 1** : variation du taux d'accroissement à l'infini croisée avec la variation du WACC,
- **Série 2** : variation du taux d'accroissement à l'infini croisée avec la variation de l'accroissement de chiffre d'affaires,
- **Série 3** : variation du WACC croisée avec la variation de l'accroissement de chiffre d'affaires.

Série 1 - Tx_{∞} / WACC				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	7.50%	8%	8.50%				Mini	Moyen	Maxi
0.50%	2 373	2 063	1 801	20	-289	-552	-552	+38	+780
1%	2 718	2 353	2 046	365	0	-306	-23%	+2%	+33%
1.50%	3 133	2 695	2 333	780	342	-20			

Série 2 - Tx_{∞} / Δ CA				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%				Mini	Moyen	Maxi
0.50%	1 163	2 063	2 963	-1 189	-289	611	-1 189	+18	+1 396
1%	1 382	2 353	3 323	-971	0	971	-51%	+1%	+59%
1.50%	1 641	2 695	3 749	-712	342	1 396			

Série 3 - WACC / Δ CA				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%				Mini	Moyen	Maxi
7.50%	1 655	2 718	3 782	-698	365	1 429	-1 198	+20	+1 429
8%	1 382	2 353	3 323	-971	0	971	-51%	+1%	+61%
8.50%	1 155	2 046	2 938	-1 198	-306	585			

3.12 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Tableau des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Participations et créances rattachées	7 458 729	12 194		7 470 923
Autres titres immobilisés	77 914			77 914
Prêts	123 596	18 849	1 587	140 858
Autres immobilisations financières	97 438	100 034	2 497	194 975
Total	7 757 677	131 076	4 084	7 884 670

Les frais d'acquisition des titres de la société EIRIS Ltd (frais de conseils, d'actes,

d'enregistrements...) ont été incorporés au prix de revient des titres et amortis fiscalement sur cinq ans par un retraitement extra comptable. Ces frais représentent 151 659 € et ont été réintégrés fiscalement à hauteur de 150 395 € au 31 décembre 2015. Au titre de l'exercice 2020, il a été déduit fiscalement 29 067 €.

Tableau des dépréciations des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques		Dépréciations	Dotations	Reprise de	Dépréciations
		cumulés au début de l'exercice A	de l'exercice B	provisions C	cumulés à la fin de l'exercice D = A + B - C
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées	6 104 834			6 104 834
	Créances rattachées à des participation	-		-	-
	Prêts				-
	Autres immobilisations financières				-
Total		6 104 834	-	-	6 104 834

Les tests de dépréciation réalisés sur la valeur des titres de participation n'entraînent pas de provisions complémentaires au 31 décembre 2020.

Titres	EIRIS
Valeur nette à tester	1 280 K€
Résultat du calcul DCF	2 353 K€
Conclusion	Pas de dépréciation

Test de sensibilité pour la valorisation des titres de participation EIRIS

Les paramètres utilisés sont similaires à ceux exposés pour la valorisation du fonds ARESE.

Série 1 - $Tx \infty / WACC$				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	7.50%	8%	8.50%	20	-289	-552	Mini	Moyen	Maxi
0.50%	2 373	2 063	1 801	365	0	-306	-552	+38	+780
1%	2 718	2 353	2 046	780	342	-20	-23%	+2%	+33%
1.50%	3 133	2 695	2 333						

Série 2 - $Tx \infty / \Delta CA$				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%	-1 189	-289	611	Mini	Moyen	Maxi
0.50%	1 163	2 063	2 963	-971	0	971	-1 189	+18	+1 396
1%	1 382	2 353	3 323	-712	342	1 396	-51%	+1%	+59%
1.50%	1 641	2 695	3 749						

Série 3 - $WACC / \Delta CA$				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%	-698	365	1 429	Mini	Moyen	Maxi
7.50%	1 655	2 718	3 782	-971	0	971	-1 196	+20	+1 429
8%	1 382	2 353	3 323	-1 198	-306	585	-51%	+1%	+61%
8.50%	1 155	2 046	2 938						

Liste des filiales et participations

% de détent°	Renseignements concernant les filiales et participations	Nbre de titres détenus	Montant de la valeur brute inscrite à l'actif
100%	SAS VIGEO BELGIUM	33 292	3 055 400
100%	SRL VIGEO ITALIA	10 000	1 227 500
100%	EIRIS LTD	8	3 101 717
100%	VIGEO EIRIS CHILE SpA	40 000	52 633
100%	VIGEO EIRIS CANADA Inc.	30 000	20 356
100%	VIGEO EIRIS Honk Kong	120 000	13 227
100%	VIGEO EIRIS USA	100	89
100%	VIGEO EIRIS Singapore	1	1

Renseignements concernant les filiales et participations	Capital	Résultat du dernier exercice clos	Résultat de l'exercice précédent
SAS VIGEO BELGIUM	842 316 €	108 666 €	45 938 €
SRL VIGEO ITALIA	10 000 €	99 571 €	48 424 €
EIRIS LTD	£8	£9 786	£40 724
VIGEO EIRIS CHILE SpA	40 000 000 CLP	21 512 699 CLP	- 66 479 177 CLP
VIGEO EIRIS CANADA Inc.	30 000 CAD	- 9 177 CAD	- 2 758 CAD
VIGEO EIRIS Honk Kong	120 000 HKD	101 878 HKD	- 44 353 HKD
VIGEO EIRIS USA	\$ 10 000.00	\$ 4 234.23	n/a
VIGEO EIRIS Singapore	1.00 SGD	- 35.01 SGD	n/a

3.13 CRÉANCES

Détail des créances brutes et produits à recevoir

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances clients	8 629 015	5 132 473
Clients douteux	49 258	49 258
Clients - factures à établir	2 345 867	2 861 123
Autres créances	426 313	998 391
Créances fiscales et sociales	159 235	239 121
Avances et acomptes fournisseurs	34 115	10 086
Total	11 643 803	9 290 453

Après analyse des risques de non-dénouements des créances clients, aucune nouvelle provision pour dépréciation des créances n'a été constituée au titre de l'exercice. Les provisions figurant au bilan pour un montant de 46 138 € correspondent à l'intégralité des créances douteuses.

La société VIGEO a mis en place en 2014, deux contrats de cessions de créances professionnelles pour un montant total plafonné à 500 K€. Les créances cédées non échues font l'objet d'une déconsolidation et sont comptabilisées en diminution des créances clients. Au 31 décembre 2020, aucune créance n'a été cédée.

État des échéances des créances de l'actif circulant

	Montant	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Avances et acomptes fournisseurs	34 115	34 115	-
Créances clients et comptes rattachés	10 974 882	10 974 882	-
Clients douteux	49 258	-	49 258
Créances fiscales et sociales	159 235	159 235	-
Autres créances	426 313	426 313	-
Total	11 643 803	11 594 545	49 258

Valeurs mobilières de placement

La société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

3.14 DISPONIBILITÉS ET CONCOURS BANCAIRES COURANTS

Les disponibilités hors concours bancaires sont constituées de soldes de comptes bancaires à vue évalués à leur valeur nominale pour 4 470 024 €.

3.15 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Le poste de charges constatées d'avance est composé uniquement de la quote-part des charges relative à l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Description - Nature	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	147 317	289 084
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Total	147 317	289 084

3.2 PASSIF**3.21 CAPITAUX PROPRES**

Le capital est composé en début d'exercice de de 2 872 447 actions de 5 euros.

Au cours de l'exercice 2020, aucun mouvement sur le capital n'a été opéré.

Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
	A			B
Capital	14 362 235			14 362 235
Réserve légale	1 548			1 548
Primes d'émission	3 612 226			3 612 226
Autres réserves	287 240			287 240
Report à nouveau	(5 744 856)	(4 774 196)		(10 519 052)
Résultat comptable	(4 774 196)	(5 237 765)	(4 774 196)	(5 237 765)
Total	7 744 197	(10 011 961)	(4 774 196)	2 506 432

3.22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé - Description	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
	A			B
Provision pour risques	26 221	86 866	11 221	101 866
Provisions pour charges				-
Total	26 221	86 866	11 221	101 866
<i>Dont provisions : - d'exploitation</i>				-
<i>- financières</i>	26 221	86 866	11 221	101 866
<i>- exceptionnelles</i>				-

Les provisions pour risques et charges sont relatives aux risques de perte de change et de litiges prud'homaux.

3.23 DETTES

Elles sont toutes à échéance moins d'un an :

Détail des dettes et charges à payer

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Intérêts courus à payer	1 209	1 207
Comptes courants associés	5 182 471	
Avances & acomptes reçus sur commandes	671 048	110 045
Dettes fournisseurs	6 061 849	2 984 939
Fournisseurs - factures non parvenues	1 373 864	1 051 538
Dettes fiscales et sociales	2 674 868	2 855 558
Autres dettes (Avoirs et avances clients)	481 052	283 322
Total	16 446 359	7 286 608

État des échéances des dettes

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Comptes courants Filiale	1 209	1 209		
Comptes courants associés	5 182 471	5 182 471		
Avances & acomptes reçus sur commandes	671 048	671 048		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 435 712	7 435 712		
Dettes fiscales et sociales	2 674 868	2 674 868		
Dettes diverses	481 052	481 052		
Total	16 446 359	16 446 359	-	-

3.24 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le poste de produits constatés d'avance est composé uniquement de la quote-part des produits relative à l'exercice suivant.

Détail des produits constatés d'avance

Description - Nature	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	1 210 367	1 032 726
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	1 210 367	1 032 726

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES****Ventilation du chiffre d'affaires par nature**

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Vente de marchandises		
Prestations de services	13 723 122	11 352 165
Total	13 723 122	11 352 165

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

Zone Géographique	Emetteurs	Investisseurs	Autres	Total
France	1 517 417	3 662 276	-	5 179 693
Export	1 395 060	2 064 993	5 083 377	8 543 429
Total Chiffre d'affaires	2 912 477	5 727 269	5 083 377	13 723 122

4.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL

Tableau des charges de personnel

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Salaires et traitements	6 728 833	6 482 777
Charges sociales	2 413 930	2 303 146
Total	9 142 763	8 785 923
Effectif	176	171

Effectif par catégories

Catégories	France	Maroc
Investisseurs	39	98
Emetteurs	15	3
Transversaux	17	5
Effectif moyen au 31/12/2020	71	105

4.3 REPRISE DE PROVISION & TRANSFERTS DE CHARGES

Détails du poste

	Montants	
Reprise	✓ Provisions pour dépréciation stocks	
	✓ Provisions pour dépréciation des créances	-
	✓ Provisions pour dépréciation autres actifs	
	Total reprises sur provisions	-
Transferts de charges	✓ Transferts de charges d'exploitation	279 847
	- Liés au charges de personnel et de formation	279 847
	- Liés aux frais de missions	-
	- Liés à la mise à disposition de personnel	-
	✓ Transferts de charges financières	-
	✓ Transferts de charges exceptionnelles	-
	Total transferts de charges	279 847
	Total reprises sur provisions & transferts de charges	279 847

Le compte de transfert de charges comporte des indemnités journalières de sécurité sociale, des refacturations de salaires et des frais divers de formation, voyages, déplacements, reprographie qui sont mis à la charge d'organismes tiers ou de clients qui en assurent le remboursement.

4.4 RÉSULTAT FINANCIER

		31/12/2020	31/12/2019
Résultat financier		(64 908)	(6 592)
Produits	✓ Reprises de provisions	11 188	15 604
	✓ Intérêts et produits assimilés		3 408
	✓ Différences positives de change	36 151	20 291
	✓ Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Total produits financiers		47 338	39 303
Charges	✓ Dotations aux provisions	(22 171)	(11 221)
	✓ Intérêts et charges assimilées	(2 438)	(146)
	✓ Différences négatives de change	(87 638)	(34 529)
	Total charges financières		(112 246)

4.5 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de :

- Produits de cession d'éléments d'actif	30 864 €
- Produits divers	1 135 €

Les charges exceptionnelles sont composées de :

- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	78 599 €
- Charges diverses	1 654 €

Ces opérations dégagent un résultat déficitaire de 48 254 €.

4.6 INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPÔT

Tableau d'accroissements et d'allègements de la dette future d'impôt

		Montants
Accroissement	✓ Autres	
	- <i>Ecart de conversion actif</i>	21 462
	Total accroissements	
Allègements	✓ Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	21 513
	- <i>Provisions pour perte de change</i>	21 462
	- <i>Ecart de conversion passif</i>	51
	- <i>Etalement des frais d'acquisition des titres</i>	
	✓ Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	
✓ Reports déficitaires	28 978 662	
Total allègements		29 000 175

Résultat fiscal de l'exercice avant imputation des déficits fiscaux

		Comptable	Théorique
Résultat fiscal		(5 255 386)	(5 255 386)
Calcul de l'impôt	✓ Taux normal 28,00 %	-	(1 471 508)
	✓ Contribution sociale	-	-
	Total impôt	-	(1 471 508)

Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

	Comptable			Théorique	
	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Impôt théorique	Résultat net
Résultat courant	(5 173 831)	15 680	(5 189 511)	1 455 423	(3 718 408)
Résultat exceptionnel	(48 254)	-	(48 254)	16 085	(32 169)
Total	(5 222 085)	15 680	(5 237 765)	1 471 508	(3 750 577)

5. AUTRES INFORMATIONS**5.1 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**

Les rémunérations brutes et avantages relatifs aux dirigeants du Groupe sont comptabilisés en compte de résultat. Aucun montant n'est donné sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun bonus à l'embauche n'a été payé et aucune indemnité de licenciement n'a été provisionnée, autre que celles relatives aux réglementations et lois ou conventions négociées.

Aucun plan de retraite complémentaire n'est actuellement mis en place.

5.2 RÉMUNÉRATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires des Commissaires aux comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2020 se décomposent de la façon suivante :

- dus au titre de la mission légale : 47 K€ HT
- dus au titre des autres diligences : 0 K€ HT

5.3 HORS BILAN

Engagements hors bilan donnés et reçus en K€ :

	au 31/12/20	au 31/12/19		au 31/12/20	au 31/12/19
Engagements donnés			Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties	3447	1635	Crédit-Bail	-	-
Contre-garanties de cautions bancaires sur contrats			Cautions bancaires sur contrat (cotraitant)		
Garantie de passif			Mobilisation de créances		
Crédit-Bail	-	-	- autorisé	500	500
Autres			- utilisé Vigeo SAS (bilan)	-	0
			- non utilisé (hors bilan)	500	500
			Crédit moyen terme		
			- autorisé		
			- non utilisé (hors bilan)		
			Affacturation		
Total des engagements donnés	3447	1635	Total des engagements reçus	500	500

Engagements complexes donnés :

Les engagements hors bilan sont constitués des indemnités de fin de carrière évaluées à 232 788 € au 31 décembre 2020.

La méthode rétrospective des unités de crédit projetées a été retenue avec un taux d'actualisation est de 0.34 % et un taux de turnover élevé.

La table de mortalité utilisée est la table publiée en 2018 par l'INSEE.

Autres engagements hors bilan :

- **Baux de bureaux :**
 - France : 2 224 K€ (échéance : Déc. 2025)
 - Belgique : 306 K€ (échéance : Décembre 2026)
 - Maroc (Casablanca) : 128 K€ (échéance : Juil 2022)
 - Maroc (Rabat) : 105 K€ (échéance : Février 2023)
 - Chili : 34 K€ (échéance : Mai 2022)
 - UK Eiris : 551 K€ (échéance : Décembre 2024)
 - Italie : 99 K€ (échéance : Avril 2023).
- **Mobilisation de créances (cessions Dailly) :** La société dispose de lignes de crédit dans le cadre de cessions Dailly auprès de ses banques à hauteur de 500 K€. Ces lignes ne sont soumises à aucun covenant. Au 31 décembre 2020, la société n'a pas cédé de créances clients.

VIGEO

Société par actions simplifiée au capital de 14 362 235 euros
Siège social : Tour Cityscope – 3, rue Franklin – 93100 Montreuil
443 055 215 RCS Bobigny

(la « Société »)

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 28 MAI 2021

L'an deux mil vingt-et-un,
Le vingt-huit mai à quatorze heures,

La collectivité des associés de la Société s'est réunie en assemblée générale mixte (l'« **Assemblée Générale** »), sur convocation du Président, par moyen de visioconférence permettant l'identification des participants, conformément aux dispositions exceptionnelles prévues par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 telle que modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 et prorogée par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021 (l'« **Ordonnance** »).

[Début de l'extrait]

[...]

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Approbation des conventions réglementées (article L. 227-10 du Code de commerce) ;
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire de la Société ;
5. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant de la Société ;

[...]

7. Dissolution anticipée de la Société (article L. 225-248 du Code de commerce) ;
8. Pouvoirs pour les formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion à l'Assemblée Générale et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Enfin la discussion est ouverte et le Président offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

A titre ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2020 et statuant aux conditions prévues à l'article 17.1 des statuts de la Société :

- **approuve** les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprenant le bilan; le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports ; et
- **constate** que les comptes de cet exercice font apparaître une perte de (5 237 765) euros.

L'Assemblée Générale donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice. Elle donne également quitus au commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, et statuant aux conditions prévues à l'article 17.1 des statuts de la Société :

- **décide** d'affecter cette perte au poste « Report à Nouveau » qui serait ainsi porté à (15 756 817) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois (3) exercices précédents.

L'Assemblée Générale constate également que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne font pas apparaître de charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions réglementées (article L. 227-10 du Code de commerce))

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020, et statuant aux conditions prévues à l'article 17.1 des statuts de la Société :

- **prend acte** des conclusions du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- **approuve** les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées le cas échéant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions prévues à l'article 17.1 des statuts de la Société :

- **prend acte** de l'arrivée à terme, à l'issue de cette Assemblée Générale, du mandat de la société Saint-Germain Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société ;
- **décide** de nommer, en remplacement de la société Saint-Germain Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire :
 - la société KPMG SA au capital de 5 497 100 euros dont le siège social est sis Tour Eqho – 92066 Paris La Défense Cédex, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 775 726 417,

à compter de ce jour et pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La société KPMG SA a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet ou ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de conflit d'intérêt lui empêchant d'exécuter cette mission conformément aux règles de déontologie professionnelle.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions prévues à l'article 17.1 des statuts de la Société :

- **prend acte** de l'arrivée à terme, à l'issue de cette Assemblée Générale, du mandat de la société Audit Arnould Bacot en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société ;
- **décide** de nommer, en remplacement de la société Audit Arnould Bacot en qualité de commissaire aux comptes suppléant :
 - la société Salustro Reydel au capital de 3.824.000 euros dont le siège social est sis Tour Eqho – 92066 Paris La Défense Cédex, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 652 044 371,

à compter de ce jour et pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La société Salustro Reydel a déclaré par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet ou ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de conflit d'intérêt lui empêchant d'exécuter cette mission conformément aux règles de déontologie professionnelle.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

[...]

VIGEO SAS
Tour Clivscope - 3 rue Franklin
93100 Montreuil - France
+ 33 1 52 82 32 40
RCS BOBIGNY 440 052 212 - APE 7022Z
Société par Actions Simplifiée au Capital de 11 382 232 €

A titre extraordinaire

SEPTIEME RESOLUTION

(Dissolution anticipée de la Société (article L. 225-248 du Code de commerce))

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, statuant aux conditions prévues à l'article 17.1 des statuts de la Société :

- **prend acte** que les capitaux propres de la Société, tels qu'ils ressortent des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont inférieurs à la moitié du capital social de la Société ; et
- **décide**, en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société ; et
- **prend acte** que la situation financière de la Société devra être régularisée conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce au plus tard le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, l'Assemblée Générale décidant de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.

A titre ordinaire

HUITIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour les formalités)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité requis par la législation en vigueur relatives aux décisions prises dans le cadre de la présente réunion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

* *

*

[Fin de l'extrait]

Pour certification conforme :

Madame Sabine Lochmann
Président

VIGEO SAS
Tour Cityscope - 3 rue Franklin
93100 Montreuil - France
+ 33 1 55 82 32 40
RCS BOBIGNY 443 055 215 - APE/NAF 7022Z
Société par Actions Simplifiée au Capital de 14 362 235 €

VIGEO

Société par actions simplifiée au capital de 14.362.235 €

siège social : 3 Rue Franklin - Tour Cityscope

93100 Montreuil

SIRET : 443 055 215 00026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

En application de l'article L. 227-9 du code de commerce

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Copie certifiée conforme
VIGEO SAS

Tour Cityscope - 3 rue Franklin
93100 Montreuil - France
+ 33 1 55 82 32 40

RCS BOBIGNY 443 055 215 - APE/NAF 7022Z

Société par Actions Simplifiée au Capital de 14 362 235 €



VIGEO

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à



vos connaissances les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La section 2.27 de l'Annexe aux comptes annuels présente les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et la comptabilisation des contrats ; les notes 3.13 et 4.1 de l'Annexe aux comptes annuels décrivent les créances et le chiffre d'affaires de votre société. Nos travaux ont consisté à vérifier la valorisation et le mode de prise en compte des créances et du chiffre d'affaires.

Les sections 2.21, 2.23, 2.24 et les notes 3.11 et 3.12 de l'Annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables, ainsi que les hypothèses utilisées relatives à la valorisation des fonds de commerce et des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation de la valeur du fonds de commerce Arèse et des titres de participation de la société Eiris Ltd. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Par ailleurs, la section 2.1 de l'Annexe aux comptes annuels fait état du soutien financier de l'actionnaire majoritaire vis à vis de la société jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2021. Nous avons été conduits à vérifier les dispositions prises à cet égard.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette



incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Saint-Germain Audit



Frédéric Villiers-Moriamé

Associé-gérant



BILAN ACTIF

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 395 267	2 054 363	340 903	442 272
Fonds commercial	2 385 036	872 036	1 513 000	1 513 000
Autres immobilisations incorporelles	6 831		6 831	134 025
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	760 517	376 080	384 437	185 800
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	3 600		3 600	
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 470 923	6 104 834	1 366 089	1 353 895
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	77 914		77 914	77 914
Prêts	140 858		140 858	123 596
Autres immobilisations financières	194 975		194 975	97 438
TOTAL (I)	13 435 920	9 407 313	4 028 608	3 927 940
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	34 115		34 115	10 086
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	11 024 140	46 139	10 978 001	7 996 717
Autres	585 548		585 548	1 237 512
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	4 470 024		4 470 024	2 620 349
<i>Charges constatées d'avance</i>	147 317		147 317	289 084
TOTAL (II)	16 261 144	46 139	16 215 006	12 153 748
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)	21 462		21 462	8 879
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	29 718 527	9 453 451	20 265 075	16 090 568



BILAN PASSIF

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :14362235	14 362 235	14 362 235
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 612 226	3 612 226
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	1 548	1 548
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	287 240	287 240
- Autres réserves		
Report à nouveau	(10 519 052)	(5 744 856)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(5 237 765)	(4 774 196)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 506 432	7 744 197
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	101 866	26 221
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	101 866	26 221
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 209	1 207
Emprunts et dettes financières diverses	5 182 471	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	671 048	110 045
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 435 712	4 036 477
Dettes fiscales et sociales	2 674 868	2 855 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	481 052	283 322
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 210 367	1 032 726
TOTAL (III)	17 656 726	8 319 334
Écarts de conversion passif (IV)	51	816
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	20 265 075	16 090 568



COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2020
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 131 204	8 591 919	13 723 122	11 352 165
Chiffre d'affaires Net	5 131 204	8 591 919	13 723 122	11 352 165
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			279 847	1 045 801
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges				
Autres produits			209	3 396
TOTAL (I)			14 003 179	12 401 362
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			9 195 553	7 768 164
Impôts, taxes et versements assimilés			340 048	233 742
Salaires et traitements			6 728 833	6 482 777
Charges sociales			2 413 930	2 303 146
Dotations aux amortissements sur immobilisations			358 679	333 281
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				30 000
Dotations aux provisions pour risques et charges			64 695	15 000
Autres charges			10 362	5 891
TOTAL (II)			19 112 102	17 172 001
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(5 108 923)	(4 770 638)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				3 408
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 188	15 604
Différences positives de change			36 151	20 291
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			47 338	39 303
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			22 171	11 221
Intérêts et charges assimilées			2 437	146
Différences négatives de change			87 638	34 529
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			112 246	45 895
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(64 908)	(6 592)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(5 173 831)	(4 777 231)



COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 135	7 192
Sur opérations en capital	30 864	13 981
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)	31 999	21 173
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 654	3 665
Sur opérations en capital	78 599	3 830
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL (VIII)	80 253	7 495
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(48 254)	13 678
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	15 680	10 644
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 082 516	12 461 839
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	19 320 281	17 236 035
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(5 237 765)	(4 774 196)



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31/12/2020

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 20 265 075 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 5 237 765 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

=====



SOMMAIRE

1. ÉLÉMENTS ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS	8
1.1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	8
1.2 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	8
2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	8
2.1 CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES	8
2.2 RÈGLES D'ÉVALUATION	8
2.21 LE FONDS DE COMMERCE	8
2.22 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	9
2.23 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9
2.24 TEST DE DÉPRÉCIATION	9
2.25 CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS	9
2.26 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	10
2.27 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMPTABILISATION DES CONTRATS	10
2.28 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
2.3 CONVERSION DES MONNAIES	11
2.4 CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION	11
2.5 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ	11
3. NOTES SUR LE BILAN	12
3.1 ACTIF	12
3.11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	12
3.12 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	13
3.13 CRÉANCES	15
3.14 DISPONIBILITÉS ET CONCOURS BANCAIRES COURANTS	16
3.15 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16
3.2 PASSIF	16
3.21 CAPITAUX PROPRES	16
3.22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	18
4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	18
4.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL	19
4.3 REPRISE DE PROVISION & TRANSFERTS DE CHARGES	19
4.4 RÉSULTAT FINANCIER	20
4.5 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	20
4.6 INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPÔT	20
5. AUTRES INFORMATIONS	21
5.1 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	21
5.2 RÉMUNÉRATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	21
5.3 HORS BILAN	22



1. ÉLÉMENTS ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. Face à cette crise sanitaire sans précédent, la direction a mise en œuvre toutes les mesures nécessaires pour permettre un fonctionnement sans heurts de la société et de ses filiales. Des protocoles sanitaires ont rapidement été mis en place pour protéger l'ensemble des salariés et limiter la propagation du virus.

Aucun autre événement n'a modifié les conditions d'intervention de la société.

1.2 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement notable n'a été relevé.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes annuels de la société ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions des articles L.123-12 à L.123-18 du Code de Commerce, et au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général modifié, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation : Conformément à ce qui est stipulé dans son courrier du 26 mars 2021, l'actionnaire principal continuera à soutenir financièrement la société si nécessaire et pour autant que les autres moyens de financement aient déjà été mobilisés, pour une durée d'au moins douze mois, et ce jusqu'à l'approbation de comptes de l'exercice 2021, afin de lui permettre de poursuivre ses activités normales sans aucune interruption, et d'honorer ses dettes à bonne échéance. En conséquence, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe suivant, « Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application » ;
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 RÈGLES D'ÉVALUATION

2.21 LE FONDS DE COMMERCE

Il est constitué des éléments incorporels qui concourent au maintien ou au développement de l'activité et qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

Le fonds de commerce dont la durée d'utilisation (après analyse par la direction) n'est pas limitée, fait l'objet d'un test de dépréciation.

Une provision pour dépréciation définitive est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable.



La valeur actuelle du fonds de commerce acquis lors de la fusion avec la société ARESE, est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

En raison des modifications réglementaires des normes comptables françaises, la valeur d'utilité du fonds de commerce ARESE, n'est plus déterminé par référence aux chiffres d'affaires générés par les contrats clients existant lors d'absorption. Elle est désormais déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (cf. 2.24 Test de dépréciation).

2.22 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels	L	3 Ans
Agencements et aménagements	L	10 Ans
Matériel de transport	L	Sans objet
Matériel informatique	L	3 Ans
Matériel de bureau	L	3 à 10 Ans
Mobilier	L	5 à 10 Ans

2.23 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles sont constituées essentiellement des titres de participation, des dépôts et cautionnements versés, et des prêts. Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

2.24 TEST DE DÉPRÉCIATION

Les immobilisations financières et le fonds de commerce font l'objet une fois par an (ou en cas d'indice de perte de valeur) d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable.

La valeur actuelle des titres de participation et du fonds de commerce est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôts. Ce calcul s'appuie sur une valorisation du groupe réalisé à partir d'un plan stratégique sur 5 ans établi par l'actionnaire majoritaire avec l'intervention de spécialistes externes notamment concernant les projections de croissance du chiffre d'affaires ainsi que les synergies potentielles suivant l'intégration de l'entité dans le groupe.

La valeur d'utilité affectée à chacun des actifs testés est déterminée par sa contribution au chiffre d'affaires Groupe et ce en raison d'une offre commerciale et d'une force de production totalement intégrées au niveau du Groupe.

Si la valeur comptable des titres de participation excède leur valeur recouvrable, ils sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur actuelle.

2.25 CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS

Le montant des factures à établir est valorisé en fonction de l'échéance du terme (échu ou à



échoir) au moment de la clôture de l'exercice pour les contrats Investisseurs.

Pour les missions d'audit (Émetteurs), le montant de la facture à établir est calculé à l'avancement. Il est égal au prix total de la mission multiplié par le rapport du temps passé par les auditeurs au temps total prévu pour la mission.

Les frais engagés non encore répercutés aux clients ont été également constatés en facture à établir.

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque le recouvrement est improbable.

2.26 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les plus ou moins-values sur cessions des valeurs mobilières de placement sont évaluées en application de la méthode « premier entré premier sorti ».

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation (valeur liquidative) à la clôture de l'exercice vient à être inférieure au prix d'acquisition, une provision est constituée.

2.27 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET COMPTABILISATION DES CONTRATS

Les contrats de services se répartissent en deux familles :

- **Émetteurs (Audit)** : les contrats au forfait qui sont facturés lors d'étapes prédéfinies et dont le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés suivant la méthode de l'avancement des travaux. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Si des incertitudes existent concernant l'acceptation par le client, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur du temps passé. Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût de production et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux ;
- **Investisseurs** : les contrats à prix fixe facturés lors d'étapes prédéfinies et dont le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés sur base des services rendus. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec les services rendus.

De façon plus générale, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Si le résultat réestimé d'un contrat est déficitaire, la perte à terminaison est systématiquement provisionnée dans le poste provisions pour risques et charges.

Les prestations facturées par le Groupe à ses clients mais non encore réalisées sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les paiements partiels reçus sur contrats, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés en avances et acomptes reçus au passif.

Les prestations facturées à la société par des prestataires externes sont comptabilisées en charges constatées d'avance si elles ne sont pas encore réalisées.

Le chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de l'avancement repose sur l'estimation des coûts à terminaison d'un contrat. Cette estimation est susceptible d'être modifiée lors des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements de chiffre d'affaires et éventuellement des



provisions pour pertes à terminaison.

2.28 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

2.3 CONVERSION DES MONNAIES

La société VIGEO France intègre dans ces comptes une succursale basée au Maroc dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro. Les actifs immobilisés de cette entité sont convertis en euro au cours de change historique. Les autres actifs et passifs sont convertis en euro au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en charges ou produits financiers.

2.4 CHANGEMENTS DE MÉTHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITÉS D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.5 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La société établissant les comptes consolidés au niveau mondial est Moody's Corporation située au 7 World Trade Center, 250 Greenwich Street, New York, NY 10007, USA



3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 ACTIF

3.11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

Situation et mouvements Rubriques		Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
		A	B	C	D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement	-			-
	Fonds Commercial	2 385 036			2 385 036
	Total 1	2 385 036	-	-	2 385 036
	Autres immobilisations incorporelles	2 201 116	194 151		2 395 267
	Immobilisations incorporelles en cours	134 025		127 194	6 831
	Total 2	2 335 141	194 151	127 194	2 402 098
Immo corporelles	Immobilisations corporelles	-			-
	Installations techniques & Mat et outillage	88 743		88 743	-
	Installations, agencements & aménagements	210 937	90 320	105 506	195 750
	Matériel de bureau et d'informatique	433 014	166 440	46 682	552 772
	Mobilier	129 990	11 996	129 990	11 996
	Avances et acomptes	-	3 600		3 600
	Total 3	862 684	272 355	370 922	764 117
Total (1 + 2 + 3)		5 582 861	466 506	498 116	5 551 251

Concernant le fonds de commerce de 2 385 036 €, il a été constitué à la suite de la fusion absorption d'ARESE par VIGEO le 01 avril 2003.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des développements informatiques réalisés par des prestataires externes. Au cours de l'exercice, trois projets d'une valeur de 95 K€ ont été achevés et virés au poste d'immobilisations « Logiciels ».

Tableau des amortissements et des dépréciations

Situation et mouvements Rubriques		Amortissements cumulés au début de	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amort. de l'exercice	Amortissements cumulés à la
		A	B	C	D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement				-
	Fonds commercial	872 036			872 036
	Total 1	872 036	-	-	872 036
	Autres immobilisations incorporelles	1 758 844	295 519		2 054 363
	Immobilisations incorporelles en cours	-			-
	Total 2	1 758 844	295 519	-	2 054 363
Immo corporelles	Immobilisations corporelles	-			-
	Installations techniques & Mat et outillage	88 743		88 743	-
	Installations, agencements & aménagements	150 361	14 087	103 014	61 434
	Matériel de bureau et d'informatique	315 863	47 062	48 472	314 452
	Mobilier	121 917	3 235	124 959	193
	Total 3	676 884	64 383	365 187	376 080
Total (1 + 2 + 3)		3 307 764	359 902	365 187	3 302 479



Les résultats du test de dépréciation réalisé sur le fonds de commerce ARESE n'ont pas entraîné de dotation pour dépréciation.

Test de sensibilité pour la valorisation du fonds de commerce ARESE

Les hypothèses opérationnelles sont celles qui ont été utilisées pour l'établissement du plan stratégique à 5 ans.

Les calculs de valorisation ont été fait en suivant la méthode DCF, avec les paramètres suivants :

- WACC : 7.0% ;
- Taux de croissance à l'infini : 1.0%.

3 séries de test croisés de sensibilité ont été menées :

- **Série 1** : variation du taux d'accroissement à l'infini croisée avec la variation du WACC,
- **Série 2** : variation du taux d'accroissement à l'infini croisée avec la variation de l'accroissement de chiffre d'affaires,
- **Série 3** : variation du WACC croisée avec la variation de l'accroissement de chiffre d'affaires.

Série 1 - Tx ∞ / WACC				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	7.50%	8%	8.50%				Mini	Moyen	Maxi
0.50%	16 905	15 403	14 120	155	-1 346	-2 630	-2 630	+176	+3 691
1%	18 512	16 750	15 263	1 762	0	-1 487	-16%	+1%	+22%
1.50%	20 440	18 342	16 597	3 691	1 592	-153			

Série 2 - Tx ∞ / Δ CA				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%				Mini	Moyen	Maxi
0.50%	15 186	15 403	15 621	-1 564	-1 346	-1 129	-1 564	-241	+1 839
1%	16 519	16 750	16 981	-231	0	231	-9%	-1%	+11%
1.50%	15 186	18 342	18 589	-1 564	1 592	1 839			

Série 3 - WACC / Δ CA				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%				Mini	Moyen	Maxi
7.50%	18 262	18 512	18 761	1 512	1 762	2 011	-1 703	+92	+2 011
8%	16 519	16 750	16 981	-231	0	231	-10%	+1%	+12%
8.50%	15 047	15 263	15 479	-1 703	-1 487	-1 271			

3.12 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Tableau des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Participations et créances rattachées	7 458 729	12 194		7 470 923
Autres titres immobilisés	77 914			77 914
Prêts	123 596	18 849	1 587	140 858
Autres immobilisations financières	97 438	100 034	2 497	194 975
Total	7 757 677	131 076	4 084	7 884 670

Les frais d'acquisition des titres de la société EIRIS Ltd (frais de conseils, d'actes, d'enregistrements...) ont été incorporés au prix de revient des titres et amortis fiscalement



sur cinq ans par un retraitement extra comptable. Ces frais représentent 151 659 € et ont été réintégrés fiscalement à hauteur de 150 395 € au 31 décembre 2015. Au titre de l'exercice 2020, il a été déduit fiscalement 29 067 €.

Tableau des dépréciations des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques		Dépréciations cumulés au début de l'exercice A	Dotations de l'exercice B	Reprise de provisions C	Dépréciations cumulés à la fin de l'exercice D = A + B - C
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées	6 104 834			6 104 834
	Créances rattachées à des participation	-		-	-
	Prêts				-
	Autres immobilisations financières				-
Total		6 104 834	-	-	6 104 834

Les tests de dépréciation réalisés sur la valeur des titres de participation n'entraînent pas de provisions complémentaires au 31 décembre 2020.

Titres	EIRIS
Valeur nette à tester	1 280 K€
Résultat du calcul DCF	16 750 K€
Conclusion	Pas de dépréciation

Test de sensibilité pour la valorisation des titres de participation EIRIS

Les paramètres utilisés sont similaires à ceux exposés pour la valorisation du fonds ARESE.

Série 1 - Tx \varnothing / WACC				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	7.50%	8%	8.50%				Mini	Moyen	Maxi
0.50%	16 905	15 403	14 120	155	-1 346	-2 630	-2 630	+178	+3 691
1%	18 512	16 750	15 263	1 762	0	-1 487	-16%	+1%	+22%
1.50%	20 440	18 342	16 597	3 691	1 592	-153			

Série 2 - Tx \varnothing / Δ CA				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%				Mini	Moyen	Maxi
0.50%	15 196	15 403	15 621	-1 564	-1 346	-1 129	-1 564	-241	+1 839
1%	16 519	16 750	16 981	-231	0	231	-9%	-1%	+11%
1.50%	15 196	18 342	18 589	-1 564	1 592	1 839			

Série 3 - WACC / Δ CA				Ecart à la valeur centrale			Ecart		
	-1%	0%	1%				Mini	Moyen	Maxi
7.50%	18 262	18 512	18 761	1 512	1 762	2 011	-1 703	+92	+2 011
8%	16 519	16 750	16 981	-231	0	231	-10%	+1%	+12%
8.50%	15 047	15 263	15 479	-1 703	-1 487	-1 271			



Liste des filiales et participations

% de détent°	Renseignements concernant les filiales et participations	Nbre de titres détenus	Montant de la valeur brute inscrite à l'actif
100%	SAS VIGEO BELGIUM	33 292	3 055 400
100%	SRL VIGEO ITALIA	10 000	1 227 500
100%	EIRIS LTD	8	3 101 717
100%	VIGEO EIRIS CHILE SpA	40 000	52 633
100%	VIGEO EIRIS CANADA Inc.	30 000	20 356
100%	VIGEO EIRIS Honk Kong	120 000	13 227
100%	VIGEO EIRIS USA	100	89
100%	VIGEO EIRIS Singapore	1	1

Renseignements concernant les filiales et participations	Capital	Résultat du dernier exercice clos	Résultat de l'exercice précédent
SAS VIGEO BELGIUM	842 316 €	108 666 €	45 938 €
SRL VIGEO ITALIA	10 000 €	99 571 €	48 424 €
EIRIS LTD	£8	£9 786	£40 724
VIGEO EIRIS CHILE SpA	40 000 000 CLP	21 512 699 CLP	- 66 479 177 CLP
VIGEO EIRIS CANADA Inc.	30 000 CAD	- 9 177 CAD	- 2 758 CAD
VIGEO EIRIS Honk Kong	120 000 HKD	101 878 HKD	- 44 353 HKD
VIGEO EIRIS USA	\$ 10 000.00	\$ 4 234.23	n/a
VIGEO EIRIS Singapore	1.00 SGD	- 35.01 SGD	n/a

3.13 CRÉANCES

Détail des créances brutes et produits à recevoir

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances clients	8 629 015	5 132 473
Clients douteux	49 258	49 258
Clients - factures à établir	2 345 867	2 861 123
Autres créances	426 313	998 391
Créances fiscales et sociales	159 235	239 121
Avances et acomptes fournisseurs	34 115	10 086
Total	11 643 803	9 290 453

Après analyse des risques de non-dénouements des créances clients, aucune nouvelle provision pour dépréciation des créances n'a été constituée au titre de l'exercice. Les provisions figurant au bilan pour un montant de 46 138 € correspondent à l'intégralité des créances douteuses.

La société VIGEO a mis en place en 2014, deux contrats de cessions de créances professionnelles pour un montant total plafonné à 500 K€. Les créances cédées non échues font l'objet d'une déconsolidation et sont comptabilisées en diminution des créances clients. Au 31 décembre 2020, aucune créance n'a été cédée.



État des échéances des créances de l'actif circulant

	Montant	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Avances et acomptes fournisseurs	34 115	34 115	-
Créances clients et comptes rattachés	10 974 882	10 974 882	-
Clients douteux	49 258	-	49 258
Créances fiscales et sociales	159 235	159 235	-
Autres créances	426 313	426 313	-
Total	11 643 803	11 594 545	49 258

Valeurs mobilières de placement

La société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

3.14 DISPONIBILITÉS ET CONCOURS BANCAIRES COURANTS

Les disponibilités hors concours bancaires sont constituées de soldes de comptes bancaires à vue évalués à leur valeur nominale pour 4 470 024 €.

3.15 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Le poste de charges constatées d'avance est composé uniquement de la quote-part des charges relative à l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Description - Nature	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	147 317	289 084
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Total	147 317	289 084

3.2 PASSIF**3.21 CAPITAUX PROPRES**

Le capital est composé en début d'exercice de 2 872 447 actions de 5 euros.

Au cours de l'exercice 2020, aucun mouvement sur le capital n'a été opéré.



Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
	A			B
Capital	14 362 235			14 362 235
Réserve légale	1 548			1 548
Primes d'émission	3 612 226			3 612 226
Autres réserves	287 240			287 240
Report à nouveau	(5 744 856)	(4 774 196)		(10 519 052)
Résultat comptable	(4 774 196)	(5 237 765)	(4 774 196)	(5 237 765)
Total	7 744 197	(10 011 961)	(4 774 196)	2 506 432

3.22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé - Description	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
	A			B
Provision pour risques	26 221	86 866	11 221	101 866
Provisions pour charges				-
Total	26 221	86 866	11 221	101 866
<i>Dont provisions : - d'exploitation</i>				-
<i>- financières</i>	26 221	86 866	11 221	101 866
<i>- exceptionnelles</i>				-

Les provisions pour risques et charges sont relatives aux risques de perte de change pour 24,4 K€ et de litiges prud'homaux pour 77,5 K€.

3.23 DETTES

Elles sont toutes à échéance moins d'un an :

Détail des dettes et charges à payer

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Intérêts courus à payer	1 209	1 207
Comptes courants associés	5 182 471	
Avances & acomptes reçus sur commandes	671 048	110 045
Dettes fournisseurs	6 061 849	2 984 939
Fournisseurs - factures non parvenues	1 373 864	1 051 538
Dettes fiscales et sociales	2 674 868	2 855 558
Autres dettes (Avoirs et avances clients)	481 052	283 322
Total	16 446 359	7 286 608



État des échéances des dettes

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Comptes courants Filiale	1 209	1 209		
Comptes courants associés	5 182 471	5 182 471		
Avances & acomptes reçus sur commandes	671 048	671 048		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 435 712	7 435 712		
Dettes fiscales et sociales	2 674 868	2 674 868		
Dettes diverses	481 052	481 052		
Total	16 446 359	16 446 359	-	-

3.24 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le poste de produits constatés d'avance est composé uniquement de la quote-part des produits relative à l'exercice suivant.

Détail des produits constatés d'avance

Description - Nature	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	1 210 367	1 032 726
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	1 210 367	1 032 726

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES****Ventilation du chiffre d'affaires par nature**

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Vente de marchandises		
Prestations de services	13 723 122	11 352 165
Total	13 723 122	11 352 165

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

Zone Géographique	Emetteurs	Investisseurs	Autres	Total
France	1 517 417	3 662 276	-	5 179 693
Export	1 395 060	2 064 993	5 083 377	8 543 429
Total Chiffre d'affaires	2 912 477	5 727 269	5 083 377	13 723 122



4.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL

Tableau des charges de personnel

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Salaires et traitements	6 728 833	6 482 777
Charges sociales	2 413 930	2 303 146
Total	9 142 763	8 785 923
Effectif	176	171

Effectif par catégories

Catégories	France	Maroc
Investisseurs	39	98
Emetteurs	15	3
Transversaux	17	5
Effectif moyen au 31/12/2020	71	105

4.3 REPRISE DE PROVISION & TRANSFERTS DE CHARGES

Détails du poste

	Montants	
Reprise	✓ Provisions pour dépréciation stocks	
	✓ Provisions pour dépréciation des créances	-
	✓ Provisions pour dépréciation autres actifs courants	
	Total reprises sur provisions	-
Transferts de charges	✓ Transferts de charges d'exploitation	279 847
	- Liés au charges de personnel et de formation	279 847
	- Liés aux frais de missions	-
	- Liés à la mise à disposition de personnel	-
	✓ Transferts de charges financières	-
	✓ Transferts de charges exceptionnelles	-
	Total transferts de charges	279 847
Total reprises sur provisions & transferts de charges	279 847	

Le compte de transfert de charges comporte des indemnités journalières de sécurité sociale, des refacturations de salaires et des frais divers de formation, voyages, déplacements, reprographie qui sont mis à la charge d'organismes tiers ou de clients qui en assurent le remboursement.



4.4 RÉSULTAT FINANCIER

		31/12/2020	31/12/2019
Résultat financier		(64 908)	(6 592)
Produits	✓ Reprises de provisions	11 188	15 604
	✓ Intérêts et produits assimilés		3 408
	✓ Différences positives de change	36 151	20 291
	✓ Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Total produits financiers		47 338	39 303
Charges	✓ Dotations aux provisions	(22 171)	(11 221)
	✓ Intérêts et charges assimilées	(2 438)	(146)
	✓ Différences négatives de change	(87 638)	(34 529)
	Total charges financières		(112 246)

4.5 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de :

- Produits de cession d'éléments d'actif	30 864 €
- Produits divers	1 135 €

Les charges exceptionnelles sont composées de :

- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	78 599 €
- Charges diverses	1 654 €

Ces opérations dégagent un résultat déficitaire de 48 254 €.

4.6 INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPÔT

Tableau d'accroissements et d'allègements de la dette future d'impôt

		Montants
Accroissement	✓ Autres	
	- <i>Ecart de conversion actif</i>	21 462
	Total accroissements	
Allègements	✓ Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	21 513
	- <i>Provisions pour perte de change</i>	21 462
	- <i>Ecart de conversion passif</i>	51
	- <i>Etalement des frais d'acquisition des titres</i>	
	✓ Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	
	✓ Reports déficitaires	28 978 662
Total allègements		29 000 175



Résultat fiscal de l'exercice avant imputation des déficits fiscaux

		Comptable	Théorique
Résultat fiscal		(5 255 386)	(5 255 386)
Calcul de l'impôt	✓ Taux normal 28,00 %	-	(1 471 508)
	✓ Contribution sociale	-	-
	Total impôt	-	(1 471 508)

Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

	Comptable			Théorique	
	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Impôt théorique	Résultat net
Résultat courant	(5 173 831)	15 680	(5 189 511)	1 455 423	(3 718 408)
Résultat exceptionnel	(48 254)	-	(48 254)	16 085	(32 169)
Total	(5 222 085)	15 680	(5 237 765)	1 471 508	(3 750 577)

5. AUTRES INFORMATIONS**5.1 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**

Les rémunérations brutes et avantages relatifs aux dirigeants du Groupe sont comptabilisés en compte de résultat. Aucun montant n'est donné sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun bonus à l'embauche n'a été payé et aucune indemnité de licenciement n'a été provisionnée, autre que celles relatives aux réglementations et lois ou conventions négociées.

Aucun plan de retraite complémentaire n'est actuellement mis en place.

5.2 RÉMUNÉRATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires des Commissaires aux comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2020 se décomposent de la façon suivante :

- dus au titre de la mission légale : 40 K€ HT
- dus au titre des autres diligences : 0 K€ HT



5.3 HORS BILAN

Engagements hors bilan donnés et reçus en K€ :

	au 31/12/20	au 31/12/19		au 31/12/20	au 31/12/19
Engagements donnés			Engagements reçus		
Avais, cautions et garanties	3447	1635	Crédit-Bail	-	-
Contre-garanties de cautions bancaires sur contrats			Cautions bancaires sur contrat (cotraitant)		
Garantie de passif			Mobilisation de créances		
			- autorisé	500	500
Crédit-Bail	-	-	- utilisé Vigeo SAS (bilan)	-	0
Autres			- non utilisé (hors bilan)	500	500
			Crédit moyen terme		
			- autorisé		
			- non utilisé (hors bilan)		
			Affacturage		
Total des engagements donnés	3447	1635	Total des engagements reçus	500	500

Engagements complexes donnés :

Les engagements hors bilan sont constitués des indemnités de fin de carrière évaluées à 232 788 € au 31 décembre 2020.

La méthode rétrospective des unités de crédit projetées a été retenue avec un taux d'actualisation est de 0.34 % et un taux de turnover élevé.

La table de mortalité utilisée est la table publiée en 2018 par l'INSEE.

Autres engagements hors bilan :

- **Baux de bureaux :**
 - France : 2 224 K€ (échéance : Déc. 2025)
 - Belgique : 306 K€ (échéance : Décembre 2026)
 - Maroc (Casablanca) : 128 K€ (échéance : Juil 2022)
 - Maroc (Rabat) : 105 K€ (échéance : Février 2023)
 - Chili : 34 K€ (échéance : Mai 2022)
 - UK Eiris : 551 K€ (échéance : Décembre 2024)
 - Italie : 99 K€ (échéance : Avril 2023).
- **Mobilisation de créances (cessions Dailly) :** La société dispose de lignes de crédit dans le cadre de cessions Dailly auprès de ses banques à hauteur de 500 K€. Ces lignes ne sont soumises à aucun covenant. Au 31 décembre 2020, la société n'a pas cédé de créances clients.

